



Genève, le 29 janvier 2003

ATTESTATION

Je, soussigné, certifie que Mademoiselle Maria Gabriela SARMIENTO, domiciliée 6, Rue Amat, 1202 Genève, Suisse, a été au bénéfice de contrats de courte durée à l'Union internationale des télécommunications, institution spécialisée en relation avec les Nations Unies depuis le 8 juin 2000 et pour les périodes suivantes :

08.06.2000 – 11.05.2001

11.06.2001 – 10.05.2002

Actuellement Mlle SARMIENTO bénéficie d'un contrat du 27 mai 2002 au 31 janvier 2003.

En qualité d'administratrice de projets, elle a établi les transactions légales pour le commerce électronique. Mlle SARMIENTO a une très bonne connaissance de la législation du commerce électronique. Consciencieuse et travailleuse elle saisit immédiatement les questions nouvelles. Toujours prête à assumer de nouvelles responsabilités, elle a donné satisfaction dans son travail.

Cependant, compte tenu des restrictions budgétaires auxquelles l'UIT doit faire face, le contrat de Mlle Maria Gabriela SARMIENTO ne pourra malheureusement pas être reconduit au-delà du 31 janvier 2003.

Cette attestation est établie à la demande de l'intéressée à qui elle est remise.

Pour l'Union internationale des télécommunications



D. Goossen
Chef, Département du Personnel
et de la Protection Sociale